

MASTER 2 DROIT PUBLIC • JURISTE CONSEIL DE L'ACTION PUBLIQUE

✔ Contrat d'apprentissage

✔ Contrat de professionnalisation

Cette spécialisation permet l'acquisition des outils nécessaires à l'appréhension des risques juridiques rencontrés lors de la mise en oeuvre des différentes actions publiques initiées par les administrations (État, collectivités territoriales et établissements publics).

➤ Métiers visés

Juriste au sein des services juridiques et administratifs des collectivités territoriales ou d'une administration d'État (accès par concours ou recrutement contractuel), dans les établissements publics, les sociétés d'économie mixte, les associations... Juriste au sein des entreprises partenaires des divers acteurs publics ; avocat spécialisé en droit public.

➤ Compétences à l'issue de la formation

- Comprendre, analyser et tirer des enseignements des décisions de justice, des lois, des règlements, des textes européens
- Conseiller les élus et responsables de services sur les questions juridiques
- Réaliser une veille juridique et informer les différents services des évolutions juridiques
- Rédiger des actes juridiques (actes administratifs unilatéraux et contrats)
- Prévenir les litiges éventuels dans la gestion administrative
- Gérer les différentes phases contentieuses
- Proposer des solutions en cas de litiges

➤ Programme

Séminaires de 9 à 12 heures en Unités d'Enseignements consacrées aux :

- finalités générales de l'action publique
- acteurs de l'action publique
- régulations de l'action publique
- pratiques d'intégration professionnelle

➤ Méthodes pédagogiques

Les enseignants-chercheurs et praticiens (avocats publicistes, cadres territoriaux...) proposent des séminaires destinés à approfondir les connaissances et les matières techniques pour acquérir des compétences opérationnelles. Les cours sont dispensés en présentiel et des travaux personnels peuvent être réalisés à distance.

Le rythme d'alternance, environ 2 semaines de cours puis 3 semaines au sein de la structure d'apprentissage, permet de mettre en pratique les connaissances et les méthodes acquises au cours de la formation.

Les atouts de la formation :

- une formation généraliste et professionnalisante
- un effectif permettant un suivi personnalisé
- et une équipe pédagogique disponible

📅 Organisation

Durée : 1 an de septembre à août – 12 mois
13 semaines à l'Université (455h) et 39 semaines en apprentissage

Lieu : Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion
Campus de Tohannic - Vannes

Accessibilité : L'UBS accueille les publics en situation de handicap. www.univ-ubs.fr/handicap

🎓 Pré-requis - Admission

Master 1 Droit Public validé.

Possibilité de bénéficier de la procédure de Validation des Acquis Professionnels pour le public formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...)

Recrutement sur dossier de candidature éventuellement complété par des auditions.

🏆 Evaluation de la formation

La formation permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et compétences en contrôle continu et épreuves terminales. Le volet pratique sera évalué par un mémoire professionnel soutenu devant un jury, notamment.

€ Tarif*

Défini par le référentiel des niveaux de prise en charge (NPEC) de France Compétences

* Pris en charge par la structure d'accueil et/ou son OPCO

📞 Contact

Secrétaire pédagogique, Gaëlle BIDAULT :

02 97 01 26 22 / gaelle.bidault@univ-ubs.fr

Contact Alternance, Jessica MORIN-CHAUVET :

06 66 94 90 77 / sipa.dseg@listes.univ-ubs.fr



Responsable de la formation

Laurence MOLINERO,
Maîtresse de conférences
à l'Université Bretagne Sud

▶ laurence.molinero@univ-ubs.fr

Les enseignements sont assurés par une équipe spécialisée, associant universitaires et praticiens (magistrats administratifs, avocats publicistes, cadres territoriaux)



RNCP 341 08